

RAPPORT D'ASSOCIATIVITE A2P N° HA 19 00 02 E

SYSTEME D'EXTINCTION AUTOMATIQUE A GAZ DANS LE CADRE DE LA CERTIFICATION A2P EAG

Demandé par

CNPP Cert.
Route de la chapelle Réanville
CD 64 – CS 22265
27950 – LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

Dossier enregistré sous le

N° FL2023-70-H13

Référence commerciale du DECT

UTEX.Pack

Titulaire

CHUBB France

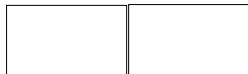
Cachet et signature du directeur



Date du présent rapport d'associativité
Le présent rapport d'associativité comporte

27 Novembre 2023
14 pages

Essais effectués dans le cadre d'une demande de certification A2P EAG



Trame DECT A2P EAG – HA – Version 3

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publié par ses soins.

1 - GENERALITES

Ce rapport énumère toutes les possibilités d'association du matériel principal (*DECT*), avec différents composants électriques ou électroniques qui peuvent lui être directement raccordés dans le cadre de la mise en œuvre d'un système d'extinction automatique à gaz certifié A2P EAG.

Ces possibilités d'association ont été validées par le laboratoire du CNPP, en tant que tierce partie indépendante, sur la base des caractéristiques déclarées par le fabricant du système.

La procédure de vérification de compatibilité mise en œuvre est la suivante :

Vérification fonctionnelle de base des composants (*commande, activation et/ou réception des informations*) sur toutes les voies de transmission du DECT:

1. à la tension minimale d'alimentation de la source d'alimentation de sécurité du DECT. pour une charge maximale (*nombre de composants*), à la longueur maximale déclarée,
2. à la tension maximale d'alimentation de la source d'alimentation de sécurité du DECT pour une charge minimale (*nombre de composants*), à la longueur minimale déclarée.

La charge maximale signifie qu'au moins une voie par type est complètement chargée avec la quantité maximale de composant considéré ou simulée par une charge représentant cette quantité maximale et définie en accord avec le demandeur.

La charge minimale signifie qu'au moins une voie est chargée avec un composant considéré ou simulé par une charge représentant cette quantité minimale et définie en accord avec le demandeur.

Toutes les configurations possibles du système ne pouvant être mises en œuvre en laboratoire, la méthode d'évaluation permet de garantir une évaluation avec un niveau de confiance acceptable dans les conditions opérationnelles et environnementales prédéterminées.

La description de chaque fonction supplémentaire de chaque composant est donnée dans les notices techniques du produit concerné.

Pour le raccordement et l'installation, il faut se reporter aux textes d'installation qui sont applicables et aux notices correspondantes.

La nature et les longueurs maximales des câbles à utiliser pour interconnecter chaque composant du système sont indiquées dans les notices de ces composants.

2 - EVOLUTION DU RAPPORT

Ce rapport est évolutif. Il est identifié par un numéro invariable composé de six chiffres et éventuellement indicé d'une ou de deux lettres.

Chaque extension fait l'objet d'un changement de l'indice du rapport.

Ce nouveau rapport annule et remplace la version précédente.

Objet de l'évolution :

Dernier Rapport d'essais n° **HH 19 00 02 E**

- Adjonction des matériels suivants :

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| - DVAF | : Solista LX Ceiling, Solista LX Wall |
| - Transmetteur téléphonique | : 31 DIP / DIGICALL |

3 - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MATERIEL PRINCIPAL

3.1 - Le DECT est constitué

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| - Le DECT | : est intégré à l'ECS |
| - Nombre maximum de zones de noyage | : 1 |
| - Classe d'environnement | : A |

3.2 Liste des fonctions optionnelles avec exigences (selon EN 12094-1)

Options obligatoires (selon les règles techniques T13)

- § 4.17 Temporisation du signal d'extinction
- § 4.18. Signal représentant l'émission d'agent extincteur (*uniquement dans le cas de fonctionnement de DECT de type centralisé*)
- § 4.19 Surveillance de l'état des éléments du système
 - Perte d'agent extincteur
- § 4.24 Signaux de commande destinés aux équipements faisant partie du système
- § 4.26 Signaux de commande destinés aux équipements à l'extérieur du système
- § 4.20 Dispositif d'arrêt d'urgence
 - Mode de fonctionnement « b »

Autres options

- § 4.19 Surveillance de l'état des éléments du système
 - dispositif de mise hors service non électrique
- § 4.20 Dispositif d'arrêt d'urgence
 - Mode de fonctionnement « a » (*utilisation interdite selon les règles techniques T13*)
- § 4.23 Mode manuel seul

4 - LISTE DES FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES DU MATERIEL PRINCIPAL

- Afficheur alphanumérique +3 touches de navigation et de validation
- Voyant niveau 2/3
- Entrée contrôle de position dispositif d'obturation
- Entrée défaut alimentation externe
- Entrée réarmement externe
- Retard entre les sorties de commande
- Perte totale d'alimentation
- Archivage des données
- Condition d'essai
- Etat activé (Evacuation) – Fonctionnement normatif
 - L'état activé peut être établi après réception :
 - D'un signal de commande émis par une zone de détection en alarme feu de l'ECS.
 - D'un signal de commande émis par un déclencheur manuel d'extinction du DECT.
- Etat activé (Evacuation) – Fonctionnement spécifique
 - L'état activé peut être établi après réception :
 - Soit de 2 signaux de commande émis par deux zones de détection en alarme feu de l'ECS.
 - Soit de 3 signaux de commande émis par trois zones de détection en alarme feu de l'ECS.
 - Soit d'un signal de commande émis par une zone de détection configuré en confirmation d'alarme (conformément au chapitre 7.12 de l'EN 54-2) est en alarme feu de l'ECS, ou soit de 2 signaux de commande émis par deux zones de détection en alarme feu de l'ECS.
- Commande en cas de défaut de liaison vers les dispositifs d'alarme
- Commande en cas de perte d'agent extincteur
- Commande en cas de défaut de position ou de liaison vers les dispositifs d'obturation.
- Sorties relais obligatoires (carte mère UTEX.Pack)
 - Sortie relais « émission »
 - Sortie relais « dérangement extinction »
 - Sortie relais « transmission état incorrect »
 - Sortie relais « mode manuel seul »
 - Sortie relais « neutralisation »
 - Sortie relais « arrêt d'urgence activé »
 - Sortie relais « feu général »
 - Sortie relais « dérangement général »
- Sorties relais supplémentaires (carte mère UTEX.Pack)
 - Sortie relais HS/test
 - Sortie relais alarme
 - Sortie relais avant temporisation
 - Sortie relais après temporisation
 - Sortie relais feu zone

5 - LISTE DES PRODUITS ASSOCIABLES

5.1 Composants entrant dans la composition système A2P EAG

Dénomination matériel principal	Marque titulaire	Référence titulaire	Marque commerciale	Référence commerciale	Observations
DECT	CHUBB France	UTEX.Pack	CHUBB France	UTEX.Pack	
Dénomination technique composant	Marque titulaire	Référence titulaire	Marque commerciale	Référence commerciale	Observations
DSAF	TEXECOM Limited	PSS-0089 PSS-0068 PSS-0079 PNS-0005 PNC-0035 PNS-0001 PNC-0024 PNS-0013 PNC-0029	TEXECOM Limited	PSS-0089 PSS-0068 PSS-0079 PNS-0005 PNC-0035 PNS-0001 PNC-0024 PNS-0013 PNC-0029	1
DSAF avec ou sans DVAF	COOPER FULLEON	ROLP/C/B/T/LP/Cls A&B/18-60V	COOPER FULLEON	ROLP/C/B/T/LP/Cls A&B/18-60V	1
DVAF	EATON ELECTRICAL PRODUCTS LIMITED	Solistा LX Ceiling Solistा LX Wall	EATON ELECTRICAL PRODUCTS LIMITED	Solistा LX Ceiling Solistा LX Wall	1
EAE	CHUBB France SLAT	Résonance 60W Résonance 120W Variation 940-24-225W Variation 940-24-450W AES 24V 12A C85 SB AES 28V 8A C85 SB AES 24V 12A RACK AES 24V 8A RACK AES 24V 24A RACK	CHUBB France SLAT	Résonance 60W Résonance 120W Variation 940-24-225W Variation 940-24-450W AES 24V 12A C85 SB AES 28V 8A C85 SB AES 24V 12A RACK AES 24V 8A RACK AES 24V 24A RACK	2

Dénomination technique composant	Marque titulaire	Référence titulaire	Marque commerciale	Référence commerciale	Observations
EAE	SLAT	AES 24V 16A RACK	SLAT	AES 24V 16A RACK	2
		AES 24V 24A C180 SB		AES 24V 24A C180 SB	
		AES 24V 16A C180 SB		AES 24V 16A C180 SB	
		AES 56V 4A C85 SB		AES 56V 4A C85 SB	
		AES 48V 8A RACK		AES 48V 8A RACK	
		AES 48V 12A RACK		AES 48V 12A RACK	
		AES 48V 8A C180 SB		AES 48V 8A C180 SB	
		AES 48V 12A C180 SB		AES 48V 12A C180 SB	
	CHUBB	Variation 940-48-225W	CHUBB	Variation 940-48-225W	27
		Variation 940-48-450W		Variation 940-48-450W	
Module de puissance	CHUBB	Module de puissance V3	CHUBB	Module de puissance V3	1, 2, 3, 8
Diffuseur sonore	ADF SYSTEMES	DB3	ADF SYSTEMES	DB3	3
Répéteur	CHUBB	MONO.Rep	CHUBB	MONO.Rep	4
Transmetteur téléphonique	SEPTAM	DIALTEL 31D	SEPTAM	DIALTEL 31D	5
		DIALTEL 31DPV		DIALTEL 31DPV	
		31DIP / DIGICALL		31DIP / DIGICALL	
	INTERLOGIX	ATS 1500A-IP-MM	INTERLOGIX	ATS 1500A-IP-MM	
Dispositif de réarmement	KAC	443600003	KAC	443600003	6
Déclencheur manuel d'extinction	AXENDIS	10070	AXENDIS	10070	7
Dispositif lumineux	CHUBB	98314000	CHUBB	98314000	8
Dispositif d'asservissement d'ouverture de vanne (DAOV)	CHUBB	DAOV Pyrotechnique V2	CHUBB	DAOV Pyrotechnique V2	9, 10
		DAOV Electrique V3		DAOV Electrique V3	2, 9, 11
Electrovanne	CEOODEUX	443400677	CEOODEUX	443400677	11
		B04425149		B04425149	
		B04390612		B04390612	
		B04425165		B04425165	

Dénomination technique composant	Marque titulaire	Référence titulaire	Marque commerciale	Référence commerciale	Observations
Electrovanne	KIDDE PRODUCTS	B6793-709	KIDDE PRODUCTS	B6793-709	11
Dispositif de contrôle « passage gaz »	Tous constructeurs	/	Tous constructeurs	/	12
Dispositif de contrôle « poids/pression »	Tous constructeurs	/	Tous constructeurs	/	13
Dispositif « asservissement externe » (obturation)	Tous constructeurs	/	Tous constructeurs	/	14
Dispositif de neutralisation	Tous constructeurs	/	Tous constructeurs	/	15
Dispositif d'arrêt d'urgence	AXENDIS	10080	AXENDIS	10080	16
Dispositif de commande manuel / auto	KAC	443600004	KAC	443600004	17
Répéiteur d'exploitattion	CHUBB	RS.Rep EXT	CHUBB	RS.Rep EXT	18
		RS.Rep+ EXT		RS.Rep+ EXT	
ECS	CHUBB France	UTI.Com ECS	CHUBB France	UTI.Com ECS	19
		INfluence-I ECS		INfluence-I ECS	
ECS/CMSI	CHUBB France	UTC.Com	CHUBB France	UTC.Com	19
		UTI.Com		UTI.Com	
		INfluence-I		INfluence-I	
		INitium-I		INitium-I	
		UTI.Pack		UTI.Pack	

Dénomination technique composant	Marque titulaire	Référence titulaire	Marque commerciale	Référence commerciale	Observations
Module parafoudre	CITEL	TGBT DS152VG-400	CITEL	TGBT DS152VG-400	20
		Secteur DS215-400		Secteur DS215-400	
		24V DS210-48DC/SCL		24V DS210-48DC/SCL	
		48V DS210-75DC/SCL		48V DS210-75DC/SCL	
		Collect DLAW-48D3		Collect DLAW-48D3	
		Com MMP DLAW-24D3		Com MMP DLAW-24D3	
		V MMP DS210-24DC/EN		V MMP DS210-24DC/EN	
		Lon FTT DLAHW-24D3		Lon FTT DLAHW-24D3	
Cartouche pyrotechnique	THETYS	IFC02 085	THETYS	IFC02 085	10
		IFC02 086		IFC02 086	
		IFC02 087		IFC02 087	
		IFC02 088		IFC02 088	
		743400054		743400054	
	COMET	743400052	COMET	743400052	
Tableau répétiteur d'exploitation	CHUBB	IN.Rep+ EXT	CHUBB	IN.Rep+ EXT	2, 18

5.2 Dans le cadre de la maintenance et/ou d'extensions d'installations existantes

Dénomination technique composant	Marque titulaire	Référence titulaire	Marque commerciale	Référence commerciale	Observations
DSAFT	KLAXON	18-980528	KLAXON	18-980528	1
		18-980502		18-980502	
		18-980542		18-980542	
		18-980545		18-980545	
		18-980554		18-980554	
		18-980620		18-980620	
		18-980622		18-980622	
		18-980635		18-980635	
		18-980516		18-980516	
	COOPER FULLEON	AC/C/T/B/Cls A/9-56V	COOPER FULLEON	AC/C/T/B/Cls A/9-56V	
		ROLP/C/B/T/L/Cls B/24+48V		ROLP/C/B/T/L/Cls B/24+48V	
		SY/C/T/L/Cls B/10-60V		SY/C/T/L/Cls B/10-60V	
Diffuseur sonore	CHUBB	CHORUS S3 NFS	CHUBB	CHORUS S3 NFS	3
	CORDIA	ROSHNI	CORDIA	ROSHNI	
	VIMPEX	SWMe	VIMPEX	SWMe	
	AE&T	T100	AE&T	T100	
		T105N		T105N	
		T112		T112	
		T121		T121	
		TL105N		TL105N	
		TL110		TL110	
		TL112		TL112	
	ABC EUROPE	DSNA MULTIVOC	ABC EUROPE	DSNA MULTIVOC	
Déclencheur manuel d'extinction	CHUBB	627 000 018	CHUBB	627 000 018	7
	KAC	443600001	KAC	443600001	
Dispositif d'arrêt d'urgence	KAC	443600002	KAC	443600002	16

Dénomination technique composant	Marque titulaire	Référence titulaire	Marque commerciale	Référence commerciale	Observations
TS	CHUBB	TEN4-O TEN4-SSI TEN5 DI ENERGIE INC TSA 120 INC REFERENCE INC TSC 80 SSI	CHUBB	TEN4-O TEN4-SSI TEN5 DI ENERGIE INC TSA 120 INC REFERENCE INC TSC 80 SSI	19
Dispositif d'asservissement d'ouverture de vanne (DAOV)	CHUBB	2730490 600 200 012 2730495 600 200 013	CHUBB	2730490 600 200 012 2730495 600 200 013	9, 10 2, 9, 11
Cartouche pyrotechnique	CHUBB	2116012	CHUBB	2116012	10
Module de puissance	CHUBB	Module de puissance Image/S200	CHUBB	Module de puissance Image/S200	1, 2, 3, 8
Module parafoudre	CITEL	Secteur DS152VG-400 Secteur DS210D-400 24V DS210-48DC/EN 48V DS210-75DC/EN Collect DL48D3/EN Com MMP DL24D3/EN Adressage DL24/SCL	CITEL	Secteur DS152VG-400 Secteur DS210D-400 24V DS210-48DC/EN 48V DS210-75DC/EN Collect DL48D3/EN Com MMP DL24D3/EN Adressage DL24/SCL	20 21 22 23 24, 25 26
Cartouche pyrotechnique	Tous constructeurs	/	Tous constructeurs	/	10

NOTA

Les conditions dans lesquelles les composants sont associés, sont mentionnées dans la colonne « Observations ».

6 - OBSERVATIONS

Numéro 1

Il se raccorde par sortie « sirène d'évacuation » un maximum de :

Référence	UTEX.Pack	Module de puissance V3 ou Module de puissance Image/S200			
		24V	48V	24V avec DC/CC compris entre 27,8 et 28,8V	48V avec DC/DC compris entre 55,6 et 57,6V
AC/C/T/B/Cls A/9-56V, SY/C/T/L/Cls B/10-60V, 18-980528, PSS-0089	32	32	32	32	32
ROLP/C/B/T/L/Cls B/24+48V	1	8	20	8	20
18-980502, PSS-0068	19	32	32	32	32
Module de puissance Image/S200, Module de puissance V3	4	/	/	/	/
18-980542, PNS-0001	16	/	32	32	32
18-980620, PNC-0024	2	/	14	8	14
18-980554, PNS-0013	15	/	32	32	32
18-980622, PNC-0029	2	/	15	3	15
18-980545, PNS-0005, 18-980635, PNC-0035	/	/	4	2	4
18-980516, PSS-0079	19	32	32		
ROLP/C/B/T/LP/Cls A&B/18-60V (sans DVAF, classe A)	32	/	/	32	32
ROLP/C/B/T/LP/Cls A&B/18-60V (sans DVAF, classe B)	14	/	/	32	32
ROLP/C/B/T/LP/Cls A&B/18-60V (avec DVAF : 0,5Hz ; Low Power)	4	/	/	20	32
ROLP/C/B/T/LP/Cls A&B/18-60V (avec DVAF : 0,5Hz ; High Power)	4	/	/	14	24
Solista LX Ceiling, Solista LX Wall (0,5Hz, Low Power)	10	/	/	20	32
Solista LX Ceiling, Solista LX Wall (0,5Hz, High Power)	8	/	/	14	24

Numéro 2

Ces équipements d'alimentation électrique (*EAE, tension nominale 24 Volts*) conformes à la norme EN 54-4 se raccordent au DECT, aux matériels associés au DECT, au DAOV « 600 200 013 », au « DAOV Electrique V3 » au « Module de puissance Image/S200 » ou au « Module de puissance V3 ».

Numéro 3

Ils se raccordent par sortie « sirène d'évacuation », leur nombre est fonction du courant disponible par sortie :

- carte de base : 400mA sous 24V
- Module de puissance Image/S200, Module de puissance V3 : 910mA sous 24V ou 48V

Numéro 4

Il se raccorde par sorties relais « feu général » et « dérangement général » un maximum de 2 répétiteurs « MONO.Rep ». Ces répétiteurs nécessitent une alimentation externe (24 Volts).

Numéro 5

- Il se raccorde un seul transmetteur téléphonique. DIALTEL 31D » ou « DIALTEL 31DPV » sur les sorties relais « feu général » et « dérangement général »
- Il se raccorde un seul transmetteur téléphonique « ATS 1500A-IP-MM », « 31 DIP / DIGICALL » sur les sorties relais « feu général », « dérangement général », « émission », « hors/service / test », « mode manuel seul » et « neutralisation » de l'équipement.

Numéro 6

Il se raccorde par entrée « réarmement externe » un maximum de 2 dispositifs de réarmement « 44360003 ».

Numéro 7

Il se raccorde par entrée « commande manuelle d'extinction » un maximum de 32 déclencheurs manuel d'extinction.

Numéro 8

Il se raccorde par sortie « boîtier lumineux évacuation » ou « boîtier lumineux entrée interdite » un maximum de :
- 10 dispositif lumineux : 98314000
- 5 modules de puissance : Module de puissance Image/S200, Module de puissance V3

Il se raccorde par module de puissance Image/S200 ou module de puissance de V3 un maximum de :
- 20 dispositifs lumineux : 98314000

Numéro 9

Il se raccorde par sortie « commande de vannes » un maximum de :

- 20 dispositifs d'asservissement d'ouverture de vanne (DAOV) : 2730490, 600 200 012, 2730495, 600 200 013
- 10 dispositifs d'asservissement d'ouverture de vanne (DAOV) : DAOV Electrique V3
- 4 dispositifs d'asservissement d'ouverture de vanne (DAOV) : DAOV Pyrotechnique V2

Numéro 10

Une seule cartouche pyrotechnique se raccorde par dispositif d'asservissement d'ouverture de vanne.

Numéro 11

Une seule électrovanne « 443400677 » se raccorde par dispositif d'asservissement d'ouverture de vanne « 600 200 013 », « 2730495 » ou « DAOV Electrique V3 ».

Une seule électrovanne « B04425149 », « B04390612 », « B6793-709 » ou « B04425165 » se raccorde par dispositif d'asservissement d'ouverture de vanne « DAOV Electrique V3 ».

Numéro 12

Un maximum de 15 dispositifs de contrôle « passage gaz » à contact sec NO ou 20 dispositifs de contrôle « passage gaz » à contact sec NF se raccorde à l'entrée « contrôle d'émission ».

Numéro 13

Il se raccorde par entrée « contrôle agent extincteur » un maximum de :
- 20 dispositifs de contrôle « poids/pression » à contact sec NF
- 5 dispositifs de contrôle « poids/pression » à contact sec NO

Numéro 14

Il se raccorde par sortie « obturateur » un maximum de 6 dispositifs « d'asservissement externe » (24 Volts) adaptés au mode de télécommande (*rupture de courant ou émission permanente*).

Numéro 15

Un seul dispositif de « neutralisation » à contact sec NO ou NF se raccorde par entrée « dispositif de neutralisation ».

Numéro 16

Il se raccorde par entrée « dispositif d'arrêt d'urgence » un maximum de :

- 10 dispositifs d'arrêt d'urgence : 443600002
- 32 dispositifs d'arrêt d'urgence : 10080

Numéro 17

Il se raccorde par entrée « mode manuel seul » un maximum de 20 dispositifs de commande manuel / auto « 443600004 » ou 15 dispositifs de commande manuel / auto « 443600004 » lors d'un mixage avec des contacts NO.

Numéro 18

Ils se raccordent sur la sortie RS485 au nombre maximum de :

- 16 répétiteurs d'exploitation : RS.Rep EXT, RS.Rep+ EXT
- 4 TRE :IN.Rep+ EXT (*alimentés par l'équipement*)
- 10 TRE : IN.Rep+ EXT (*alimentés par un EAE externe*)

Numéro 19

Sur les voix de transmission du DECT (*fonction extinction*) se raccordent les sorties feu à contact sec des TS, ECS ou ECS/CMSI (*fonction détection*).

Numéro 20

Les modules parafoudre « TGBT DS152VG-400 », « Secteur DS152VG-400 », « Secteur DS215-400 » ou « Secteur DS210D-400 » se raccordent à l'alimentation secteur.

Numéro 21

Les modules parafoudre « 24V DS210-48DC/SCL » ou « 24V DS210-48DC/EN » se raccordent :

- sur les sorties « UTIL1 » et « UTIL2 » en 24V
- sur les sorties dispositifs d'alarme
- sur les entrées commande des vannes
- sur les borniers alimentation des vannes
- sur les entrées commande dispositifs d'obturation

Numéro 22

Les modules parafoudre « 48V DS210-75DC/SCL » ou « 48V DS210-75DC/EN » se raccordent sur les sorties « UTIL1 » et « UTIL2 » en 48V.

Numéro 23

Les modules parafoudre « Collect DLAW-48D3 » ou « Collect MMP DL48D3/EN » se raccordent sur les entrées commande manuelle d'extinction.

Numéro 24

Les modules parafoudre « Com MMP DLAW-24D3 » ou « Com MMP DL24D3/EN » se raccordent sur les sorties à contact sec.

Numéro 25

Les modules parafoudre « Com MMP DLAW-24D3 », « Com MMP DL24D3/EN » ou « V MMP DS210-24DC/EN », se raccordent sur la liaison répétiteurs.

Numéro 26

Les modules parafoudre « Lon FTT DLAHW-24D3 » ou « adressage DL24/SCL » se raccordent :

- sur les entrées contrôle agent extincteur
- sur les entrées contrôleur d'émission
- sur les borniers dispositif de neutralisation
- sur les borniers passage mode manuel seul
- sur les entrées commande d'arrêt d'urgence
- sur les entrées commande d'abandon d'urgence
- sur les entrées commande contrôle des dispositifs d'obturation
- sur les entrées réarmement externe

Numéro 27

Ces équipements d'alimentation électrique (*EAE, tension nominale 48 Volts*) conformes à la norme EN 54-4 se raccordent au « Module de puissance Image/S200 » ou au « Module de puissance V3 ».

« FIN du Rapport d'Associativité »